

exige de grandes quantités de produits chimiques. Par conséquent, on peut se demander pourquoi il faut un chemin de fer.

Il ne faudrait pas prendre toutes ces observations pour des objections au bill, mais plutôt comme un avertissement que, lorsque le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques aura à étudier le bill, nous allons nous montrer très vigilants, nous souvenant de l'aménagement de l'embranchement de Matane à Gaspé et de celui d'Esterhazy. J'espère que certains députés comme celui de Saint-Laurent-Saint-Georges, qui s'est montré si actif en comité récemment au nom de ces merveilleuses organisations de l'entreprise privée, sera encore présent pour s'intéresser tout aussi vivement à ce projet du chemin de fer qui est la propriété publique du Canada.

(Rapport est fait du projet de résolution qui est adopté.)

**L'hon. M. Balcer** demande ensuite à présenter le bill n° C-93, concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province du Nouveau-Brunswick depuis Nepisiguit Junction, dans la subdivision de Bathurst de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, sur une distance d'environ quinze milles en direction du sud et de l'ouest jusqu'à la propriété de la *Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited*.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

**M. l'Orateur:** Quand ledit bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

**Des voix:** Maintenant!

**L'hon. M. Chevrier:** Maintenant!

**M. l'Orateur:** D'accord?

**Des voix:** D'accord!

**L'hon. M. Balcer** propose la 2<sup>e</sup> lecture du bill.

**L'hon. M. Chevrier:** Monsieur l'Orateur, pour montrer l'esprit de collaboration des députés qui siègent de ce côté-ci, pourvu que le ministre s'engage à déférer le bill au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, nous renoncerons à notre droit de discussion si les deux autres partis de l'opposition acceptent d'en faire autant. Lorsque le bill reviendra du comité, nous en ferons l'examen de la façon habituelle.

**Des voix:** Entendu!

(La motion est adoptée, et le bill, lu pour la 2<sup>e</sup> fois, est déféré au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.)

[M. Fisher.]

## LA LOI SUR L'AIDE À LA PRODUCTION DU CHARBON

### REDRESSEMENT DU TAUX ET DES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

La Chambre reprend la discussion, ajournée le mercredi 28 novembre, sur la motion de l'honorable M. Martineau, en vue de la 2<sup>e</sup> lecture du bill n° C-64 modifiant la loi sur l'aide à la production du charbon.

**M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Monsieur l'Orateur, je ne parlerai pas longtemps. Le ministre et le député d'Inverness-Richmond (M. MacEachen) ont déjà fait l'historique de la loi sur l'aide à la production du charbon. J'ajoute simplement qu'elle a été très utile pour les charbonnages de la Nouvelle-Écosse et, en fait, du Nouveau-Brunswick, mais surtout pour ceux de la Nouvelle-Écosse, qui ont la production la plus forte.

Vous n'ignorez pas, monsieur l'Orateur, que l'industrie houillère de la Nouvelle-Écosse, comme celle des États-Unis et des autres pays, traverse depuis plusieurs années une période difficile, étant donné la forte concurrence des autres sources d'énergie. Toutefois, la situation de l'industrie aurait été encore plus précaire sans cette loi et les mesures diverses que le gouvernement a prises pour l'aider dans ces temps difficiles.

Permettez-moi de vous donner un exemple pour vous montrer ce que je veux dire. Dans ma circonscription, deux importantes houillères sont exploitées par la *Old Sydney Collieries Limited* et la *Dominion Coal Company*. L'une est située à Florence, et l'autre à Sydney-Mines. D'autres sociétés aussi exploitent et possèdent des mines de moindre importance.

Aux termes de la présente loi, la *Dominion Coal Company* a obtenu un prêt considérable qui lui a permis de moderniser et de mécaniser complètement sa mine de Sydney-Mines, appelée la houillère Princess. La société a beaucoup perfectionné ses procédés de traitement du charbon à la surface et sous terre, notamment en construisant une usine moderne pour laver et égaliser le charbon. Grâce à cette modernisation, tant sous terre qu'en surface, cette mine a été en mesure de soutenir la concurrence, autant qu'une mine puisse y réussir, lorsque le pétrole, l'énergie hydroélectrique et le gaz naturel ont commencé à envahir les marchés traditionnels du charbon.

Un autre effet s'est aussi fait sentir. En 1961, la houillère Florence a été fermée et plus de 500 mineurs se sont trouvés sans emploi. Vu, cependant, que le charbon de la houillère Princess trouvait preneur sur le marché, la main-d'œuvre de cette mine a été